

**COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**Mardi 16 Juin 2020**  
**A 20h30 – Salle des Ferrages**

<b>Présents :</b>	Michel Partage, Béatrice PAUMIER LALLEMAND, Béatrice GRELET, Maryvonne ROSELLO, Hugues SERVIERE, Lou LOMBARD, Sandrine PEREIRA, Emilie CONNAULTE, Alain BERJON, Thomas NERVI, Laure VINCENT, Vincent MARTIN, Eric LEVANTIS, Aurélia BAZERLI, Alexandre HAYEK
<b>Excusés :</b>	
<b>Procurations :</b>	

**ORDRE DU JOUR :**

Avant d'ouvrir la réunion du conseil municipal le Maire propose d'ajouter 3 délibérations à l'ordre du jour qui ont été proposées par la trésorerie après l'envoi des convocations :

- Délibération pour définir les indemnités des adjoints au maire
  - Délibération pour accepter les modalités de remboursement des frais de déplacement pour les élus
  - Délibération pour l'indemnité de conseil et de budget pour le receveur municipal selon la loi de 1983
- Le conseil municipal vote à l'unanimité l'inscription des 3 délibérations

**1. Vérification du quorum**

Le quorum est atteint. Les 15 conseillers municipaux sont présents.

**2. Désignation du secrétaire de séance**

Laure VINCENT est élue à l'unanimité secrétaire de séance.

**3. Vote du procès-verbal du CM du 23.05.20**

Les élus votent à l'unanimité le procès-verbal.

**4. Vote délibération pour désigner les délégués municipaux pour représenter la commune dans différentes organisations et structures internes et externes à la commune.**

- Maryvonne ROSELLO est élue déléguée à l'unanimité titulaire pour la SPL Durance-Pays d'Aigues.
- Eric LEVANTIS est élu titulaire et Lou LOMBARD suppléante à l'unanimité représentants les conseillers municipaux, Maryvonne ROSELLO est élue titulaire et Hugues SERVIERE suppléant à l'unanimité représentants les adjoints à la commission communale de sécurité.
- Béatrice PAUMIER-LALLEMAND est élue à l'unanimité comme déléguée local au comité national d'actions sociales, le ou la délégué(e) salarié(e) sera élu(e) ultérieurement.
- Emilie CONNAULTE est élue titulaire à l'unanimité et Laure VINCENT est élue suppléante à l'unanimité à l'office de tourisme intercommunal Luberon Côte Sud.
- Béatrice GRELET est élue à l'unanimité déléguée au conservatoire de musique du Sud Luberon.
- Maryvonne ROSELLO et Michel PARTAGE sont élus titulaires à l'unanimité et Alain BERJON suppléant à l'unanimité au syndicat intercommunal Durance Luberon.
- Hugues SERVIERE est élu titulaire à l'unanimité et Vincent MARTIN suppléant à l'unanimité au syndicat mixte de défense et valorisation forestière.
- Eric LEVANTIS est élu à l'unanimité au comité de bassin d'emploi.
- Eric LEVANTIS est élu à l'unanimité à la mission locale d'emploi.
- Béatrice PAUMIER-LALLEMAND est élue à l'unanimité à la commission d'attribution des logements pour la Grand Avignon Résidence.

- Maryvonne ROSELLO, Béatrice PAUMIER-LALLEMAND et Hugues SERVIERE sont élus à l'unanimité à la commission communale des impôts directs. 3 autres membres citoyens Bastidonnais seront désignés plus tard.
5. **Vote délibération pour autoriser le Maire à passer un contrat pluriannuel avec un bureau d'avocats pour défendre, si besoin, les intérêts de la commune ou ceux des élus engagés dans une procédure.**  
Vote à l'unanimité pour une convention de partenariat avec un bureau d'avocats.
  6. **Vote délibération pour autoriser le Maire à faire un audit pour tous les contrats que la commune a signés, quel que soit la forme juridique.**  
Vote à l'unanimité.
  7. **Vote délibération pour autoriser le Maire à créer un marché paysan sur la commune**  
Le Maire quitte la salle du conseil car il sera exposant dans ce marché. Il laisse la présidence à Béatrice PAUMIER-LALLEMAND qui procède au vote à l'unanimité des présents.
  8. **Vote délibération pour autoriser le Maire à faire des aménagements et des travaux chemin de Fontvieille afin d'améliorer la circulation et protéger les piétons**  
Le Maire reprend la présidence du conseil municipal. Cette délibération est annulée et transférée en questions diverses.
  9. **Vote délibération pour autoriser le Maire à demander au Conseil Départemental de Vaucluse la réouverture du dossier de déviation vers La Tour d'Aigues**  
Vote à l'unanimité pour la réouverture du dossier afin de l'étudier et le comprendre.
  10. **Vote délibération pour autoriser le Maire à trouver une solution pour le dégagement de la terre et des places de parking sur la route de La Tour d'Aigues**  
Vote à l'unanimité pour autoriser le maire à trouver une solution sécurisée et à l'appliquer.
  11. **Vote délibération pour autoriser le Maire à supprimer les loyers des 3 commerces Bastidonnais (Les terrasses d'Olivier, l'épicerie et le café bleu) pendant une durée de 3 mois suite au COVID-19 sur proposition de l'ancienne municipalité**  
Vote à l'unanimité pour suspendre les loyers des 3 commerces sous réserve de vérification d'émission et paiement des titres précédents.
  12. **Vote délibération pour proposer une prime exceptionnelle pour les agents qui ont assuré leur service et en même temps étaient en contact avec du public pendant la période de confinement et de déconfinement jusqu'au 02 juin.**  
Vote à l'unanimité pour une prime exceptionnelle à Angèle GAMBIN pour surcroit de travail pendant la première étape de déconfinement.  
Vote à l'unanimité pour un rééquilibrage des primes de compléments indemnitaires de l'ensemble du personnel communal.
  13. **Vote délibération pour autoriser le Maire à exercer le droit de préemption de la commune pour tous les biens qui pourraient avoir un rapport et aider la commune pour la réalisation de ses projets pendant la campagne électorale ou menés actuellement.**  
Vote à l'unanimité.
  14. **Délibération pour définir les indemnités des adjoints au maire**  
Vote à l'unanimité.

## 15. Délibération pour accepter les modalités de remboursement des frais de déplacement pour les élus

Vote à l'unanimité.

## 16. Délibération pour l'indemnité de conseil et de budget pour le receveur municipal selon la loi de 1983

Vote à l'unanimité.

## 17. Questions diverses :

- Le Maire propose de réfléchir pour des aménagements et des travaux chemin de Fontvieille afin d'améliorer la circulation et protéger les piétons.
- Autorisation temporaire de stationnement côté gauche sortie La Tour d'Aigues.
- Suppression stop chemin de Fontvieille croisement chemin des Pinades.
- Changement du stop croisement chemin du Réal et Pont de Mandela en priorité à la route communale pour entrer dans le village.
- Point sur salaires de mai 2020 des agents communaux : ils ont été payés avec 3 semaines de retard. Aujourd'hui, pour les prochains mois, tout est régularisé.